



## Actus Agricoles

**Le ministère de l'Agriculture annonce, le versement du solde des directes et de l'ICHN 2018, le 13 décembre. Un retour à la normale du calendrier de paiement.**

Les versements de ce jour concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs), les aides couplées animales (aide ovine et aide caprine) et l'ICHN. Ils représentent un montant de de 1,7 Mds €. 302 000 agriculteurs, soit 97 % des bénéficiaires, recevront le solde de leurs paiements de base et paiement redistributif. **Seuls font l'objet d'un paiement les dossiers pour lesquels l'ensemble des contrôles administratifs et sur place sont achevés.**

Avec les 5,1 milliards d'avances déjà payés depuis le 16 octobre, ce sont au total 6,8 Mds d'€ qui sont versés à ce jour au titre de la campagne 2018, soit environ 93 % des montants attendus pour ces aides. De nouveaux versements seront effectués d'ici le 21 décembre, qui permettront de couvrir 99 % des bénéficiaires du paiement de base et du paiement redistributif, entre 80 et 85 % des bénéficiaires du paiement vert et 92,5 % des bénéficiaires de l'ICHN, soit un résultat équivalent à celui observé avant 2015.

Avec ces versements, un peu plus de 29 000 jeunes agriculteurs vont bénéficier cette année de près de 80M€ au titre du paiement direct en faveur des jeunes agriculteurs. Le montant unitaire a pu être significativement revalorisé pour la campagne 2018 en le portant à 88,15€ par hectare (dans la limite de 34 hectares par exploitation), contre 68,12€ lors des campagnes précédentes.